


Comptabilité

Comptabilité : perfectionnement

 PUBLIC ► Employés des services comptables

 OBJECTIFS ► Se perfectionner en comptabilité
Savoir enregistrer des écritures spécifiques
Participer à l'élaboration des documents comptables de fin d'exercice

 DURÉE
5 jours



 CONTENU

Les concepts de la comptabilité

- Rappel des principes fondamentaux
- Des comptes au bilan et au compte de résultat

Les écritures spécifiques

- Les salaires
- Les charges sociales
- Les charges fiscales

Les immobilisations

- Définition, classification et évaluation des immobilisations
- Les amortissements
- Le crédit-bail

La TVA

- La réglementation fiscale et la TVA intra-communautaire
- Les règles d'exigibilité
- Les règles de déductibilité
- L'établissement des déclarations
- L'enregistrement comptable
- Le contrôle de la TVA

Les enregistrements spécifiques

- Créances et dettes en monnaie étrangère

Les écritures de fin d'exercice

- Charges à payer
- Produits à recevoir
- Charges constatées d'avance
- Produits constatés d'avance
- L'ajustement des comptes de stocks
- Les provisions pour dépréciation

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Le formateur réalise les apports et propose aux stagiaires des exercices d'application

Les participants devront se munir d'une calculatrice

SERVICE INFOS

02 99 52 54 52 ou 02 96 58 69 86
www.afpi-bretagne.com